



Bulletin municipal

N° 77
Mars / Avril 2021
Bimestriel

Mot du maire

Anzat le Luguet

C'est le bulletin du printemps. Le printemps sur la commune voit l'arrivée des promeneurs, des jonquilles, des narcisses, des pêcheurs, des travaux, bref c'est le moment où le silence et la tourmente de l'hiver laissent la place. Mais cette année est encore particulière : hier soir j'apprenais le décès suite à la Covid 19 d'une connaissance d'une cinquantaine d'années. La personne est tombée malade parce qu'un membre de sa famille a lui-même contracté la maladie au cours de rencontres festives. La maladie est toujours là. Certains ont décidé de vivre avec comme si de rien n'était estimant que 1% de décès c'est raisonnable... Statistiquement c'est vrai ! Humainement c'est plus compliqué ; surtout quand on découvre après qu'on est responsable de la mort de son père ou de sa mère ou de son frère ou de sa sœur ou d'un de ses grands-parents ou d'un de ses enfants ou petits-enfants. Le vaccin est là, certains de la commune ont pu en bénéficier, mais il faudra encore être patient.

Restons prudents et à bientôt.

E. Correia

Les encombrants

A partir du mois de mai, la commune mettra à disposition de ses habitants, sur le bourg d'Anzat, une benne jaune municipale à destination des encombrants. Elle sera stationnée chaque 1^{er} lundi, tous les 2 mois, du lundi 9 h au mercredi 13 h. La première mise en place se fera le lundi 3 mai, la suivante le lundi 5 juillet etc...

Dans cette benne ne devront être déposés que :

Encombrants et mobiliers : sommiers, canapés, plastiques,...

Déchets électroniques et électriques : électroménagers, ordinateur, télévision...

Ferrailles et métaux non ferreux...

Pneumatiques VL (pneu et jante séparés)



Un projet de compostage partagé à proximité de chez vous !

Madame, Monsieur,

Votre commune, en partenariat avec le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, souhaite développer le compostage partagé dans un premier temps sur 5 hameaux :

Anzat, Apcher, Saroil, Le Luguet, Parrot.



Pourquoi ce projet ?

Parce qu'en 2023, la loi nous impose de ne plus déposer nos déchets alimentaires dans nos bacs gris.

Parce que c'est une solution efficace pour maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères.

Parce qu'il est possible de réduire d'1/3 le volume des ordures ménagères.

Parce qu'il est utile pour chacun d'entre nous de faire un geste supplémentaire pour l'environnement.



Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 4 Mars 2021

SIEG : Travaux réseau éclairage public du Luguet

Le 3 septembre 2019, le conseil municipal avait validé un devis du Sieg pour les futurs travaux d'éclairage public du Luguet pour un montant de 57 000€ HT dont une participation communale de 28 500 € HT soit 28 502.64 € TTC (dont écotaxe 2.64 €).

Après avoir demandé les différentes autorisations auprès des habitants, ce devis a été révisé, et il est demandé au conseil de valider le nouveau devis.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 69 000 € HT et la participation de la commune s'élève à 34 500 € HT soit 34 502.64 € TTC (dont écotaxe 2.64 €)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide ce devis.

Projet Rayet

Dans le cadre de la réalisation du projet de restauration des zones humides du secteur du RAYET, il convient de signer deux conventions :

une convention pour la restauration des zones humides du secteur du RAYET parcelles ZH 8 et 9 avec le Sigal

une convention tripartite pour la préservation des zones humides du secteur du RAYET parcelles ZH 8 et 9 avec le Sigal et le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne.

Le conseil municipal décide de valider les deux conventions précitées.

Marque Gentiane Durable

La commune fait partie de l'association Gentiana Lutea, depuis 2015. Cette association regroupe les différents professionnels de la filière Gentiane. Elle a été créée pour mettre en place une gestion durable de la gentiane sauvage.

Aujourd'hui la marque "Gentiane Développement Durable" est en cours de dépôt et la commune peut demander à avoir le label. Il est **gratuit** pour les propriétaires ou gestionnaires de terrain, en contrepartie le propriétaire ou gestionnaire de terrain doit tenir un cahier qui indique les parcelles et les dates de ramassage.

Le conseil municipal décide de s'inscrire dans le label "Gentiane Développement Durable".

Acoustique et sonorisation de la salle polyvalente

L'an passé, nous avons installé un vidéoprojecteur à la salle polyvalente, il serait opportun de finaliser l'installation avec une sonorisation et des réglages acoustiques.

Globalement, l'acoustique de la salle est acceptable, mais tous ceux qui ont fréquenté les animations musicales savent qu'il y a des corrections à apporter. Un devis avait été fait en mars 2019, il a été réactualisé, il s'élève à 3355.20 € HT.

En ce qui concerne la sonorisation le montant du devis est de 1089.17€ HT.

Après discussion, concernant la salle polyvalente, et notamment des travaux de réfection de couverture et de cloisons à envisager suite aux infiltrations d'eau par le toit et dans la mesure où l'acoustique de la salle reste correcte, l'ensemble des membres du conseil s'entendent sur le fait de valider uniquement le devis de sonorisation pour un montant de 1089.17 € HT.

Plan d'adressage

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réaliser un plan d'adressage, afin de disposer d'une base de données de qualité qui permettra à chacun de s'orienter efficacement sur la commune notamment grâce à la mise à jour des données GPS. Cette base est nécessaire pour les différents services de secours ainsi que pour les services de télécommunications, dont la fibre.

Afin de finaliser ce plan d'adressage, il convient de choisir entre deux systèmes de numérotation des voies, ci-dessous :

Numérotation continue : numérotation par numéro croissant à partir du début de la voie. (Exemple : les numéros pairs à droite et numéros impairs à gauche).

Numérotation métrique : numérotation attribuée en fonction de la distance en mètre qui sépare le début de la voie et l'entrée du bâti.

D'après la poste, la numérotation métrique est à privilégier hors du centre bourg, car elle facilite la continuité des numéros en cas de création de nouveaux bâtis et permet aux services de secours de connaître les distances à parcourir depuis le début de la voie.

Cependant tous les hameaux de la commune ont un nom, et l'ensemble des bâtiments se trouvent dans la limite de ces hameaux,

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, s'accorde sur le choix de la numérotation continue.

Tarifs station Parrot

La station de Parrot propose à la vente des boissons, et des en-cas.

Il convient de réviser les tarifs de vente des produits, après en avoir délibéré le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

Boisson chaude : 1 €
Bière sans alcool : 2 €
Boissons en canette : 1.50 €
Barre chocolatées : 1 €
Bouteilles d'eau : 0.50 €
Pizza, Croque-Monsieur : 5 €
2 madeleines : 0.50 €
Esquimaux : 1.50 €

Création de Postes pour la station de Parrot

Le poste précédent, s'étant achevé le 28 février, il est proposé de créer deux postes d'accroissement saisonnier d'activité pour la saison estivale et un autre pour la saison hivernale.

Saison estivale :

- 1/ un poste du 1 juillet au 31 août de chaque année
- 2/ un poste du 1 avril au 31 août de chaque année

Saison Hivernale :

un poste du 15 décembre au 15 mars de chaque année

Le conseil municipal décide de créer les postes suivant :

pour la saison estivale, deux postes d'accroissement saisonnier d'activité :

un poste à temps complet du 1 juillet au 31 août de chaque année

un poste à temps non complet du 1 avril au 31 août de chaque année

pour la saison hivernale, un poste d'accroissement saisonnier d'activité :

un poste à temps non complet du 15 décembre au 15 mars de chaque année.

Grand chamboulement à la salle polyvalente d'Anzat le Luguët le **Dimanche 7 février** :

Dans le strict respect des mesures sanitaires, 300 personnes se sont succédées les unes après les autres de 8 h 30 à 13 h dans la salle polyvalente pour s'inscrire à la randonnée organisée par L'API (Agglo pays d'Issoire). Cette dernière, aidée par les bénévoles de l'ASDAL (Association sportive d'Anzat le Luguët) avait fléché deux parcours de randonnée sur les hauteurs de la commune : l'un de 7 kms, l'autre de 11,5 kms. Munis d'un sac contenant un encas pour le parcours et un cadeau de l'API, les participants se sont engagés sur le chemin du Pirou. Très gros succès d'autant plus qu'après le ciel gris du début de matinée, le soleil a vite fait son apparition.

Décès

Monsieur Nicolas Badin du bourg d'Anzat est décédé le 18 Février 2021 à l'âge de 48 ans.

API

Depuis le 1er janvier 2017 la commune d'Anzat le Luguët fait partie de l'Agglo du pays d'Issoire. Son conseil communautaire se réunit tous les 2 mois environ. De par la loi et par ses choix l'Agglo a pris des domaines de compétences qui ont été de fait retirés aux communes. Ainsi les décisions prises à l'Agglo ont des conséquences sur la vie communale. Vous trouverez l'ensemble des décisions prises sur le site Internet de l'Agglo. Par exemple, suite au mandat précédent, la nouvelle équipe d'élus poursuit le travail pour lutter contre le dérèglement climatique avec le PCAET (plan climat Air-Energie-Territorial).

Covid-19

Une campagne de vaccination mobile a été lancée début mi-Mars dans le Puy-de-Dôme par le Conseil Départementale pour plus de proximité :

A Anzat une remorque équipée s'est installée sur le parking de la salle polyvalente le mercredi 17 au soir et la vaccination a eu lieu le jeudi 18 Mars toute la journée.

Bilan de début de mandat

Nettoyage par un lamier d'une partie des axes communaux

Rénovation de la façade de l'église en pierres jointes

Installation d'une borne camping car à l'entrée du bourg

Fin d'aménagement du bourg d'Anzat

Reconstruction du porche de l'église

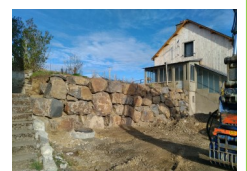
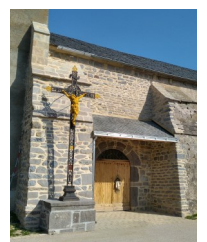
Mise en place de la dalle de l'étage et rejointement des murs de la maison des associations

Equipped vidéo de la salle polyvalente

Création de la station d'épuration du Luguët

Mise en place de la réserve incendie de 120 m³ à côté de la station d'épuration du bourg

Enrochement du parking du restaurant et de la boulangerie





La Station Parrot-Nature sera ouverte pour les vacances de Pâques Auvergne Rhône Alpes , du Samedi 10 Avril au 25 Avril.

Retrouvez les grandes espaces du Cézallier, des circuits de randonnées à pied ou en VTT

Marquerolles : 8 km 125 m de dénivelé. Balade en famille.

Le Teston : 4 km 100 m de dénivelée. Balade pour les plus jeunes.

Le signal du Luguët : 8 km 300 m de dénivelé

et bien sûr nos trois circuits balisés VTT 17 km, 28 km, 38 km.

Pour les plus sportifs.



Dans le cadre de la dénomination des places, rues, impasses et chemins du territoire de la commune, certains habitants nous ont fait des suggestions dont nous nous servons.

Animations 2021

Du fait de la pandémie Covid 19 les animations sont programmées mais ne se feront qu'avec le feu vert de la préfecture.

Nous vous tiendrons au courant via votre messagerie. Les modifications se feront au fur et à mesure.

Reporté en Avril
Dates à déterminer

Printemps des poètes sur le thème " Le désir ". 14 h 30 salle polyvalente avec la Chanteuse Maria Coury. Gratuit.

Avril :
Samedi 18 Avril :

Portes ouvertes "CIDC" Club informatique du Cézallier. 14 h 17 h. Salle du conseil.

Mai :
Samedi 8 mai :

Commémoration fin de la 2^{ème} guerre mondiale au monument aux morts.

Juin :
Dimanche 6 Juin :
Samedi 12 Juin :

Commémoration au Bosberty avec animation.
Fête de la montagne organisée par l'ASDALL (association sportive d'Anzat le Luguët) à Parrot.
Diverses animations et marché de producteurs et d'artisans.

Samedi 19 Juin :

Grande fête du Cézallier à Montmoirat, commune d'Autrac.

Juillet :
Samedi 3 Juillet :

La nuit des églises. Concert de musique classique à la Chapelle du Luguët.
Avec le "DUO NUANCES" piano-accordéon.

29 au 31 Juillet :

Eco-festival organisé par l'API à Parrot.

Août :
Le vendredi 6 Août :
Le samedi 7 Août :
Mardi 10 Août :
Samedi 14 Août :
Date à déterminer :
Samedi 21 Août :
Samedi 28 Août :

Nuit des étoiles : observations des étoiles au Pirou à 22 h 30 avec le club d'astrologie de Brassac.
Soirée humour avec "La Casal" à 20 h 30 à la salle polyvalente.
Soirée cinéma avec l'association Cézallier vallée de la Sianne, 20 h 30 salle polyvalente.
Concert classique de la mi-Août à l'église d'Anzat, Arnaud Cance chanteur Occitan.
Concert de François Breugnot.
Soirée contes. Séverine Sarrias conteuse 20 h 30 à la salle polyvalente.
Feux d'artifice pour la St Roch.

Septembre :
Samedi 18 Septembre :

Journée du patrimoine : les moulins de la commune.

Novembre :
Dimanche 21 Novembre :

7^{ème} foulée Anzatoise organisée par l'ASDAL. 12 et 21 km sur un nouveau parcours !

Marché de pays en nocturne tous les mardis du 20 Juillet au 24 Août 18 h à 20 h

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.
Nous vous remercions de votre compréhension.



Adresse de messagerie : anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

IPNS

Téléphone : 04 73 71 74 68